

## Autre temps, autre moeurs

A 18 mois des prochaines élections municipales, on peut comprendre l'envie de la majorité de vouloir se donner une nouvelle image car la situation est bien loin du bilan annoncé par l'ancien maire:

- Investissements industriels et commerciaux en panne. À nos voisins la grande distribution, à nous la fin des petits commerces et un peu plus d'embouteillages !
- Capacités financières de la ville obérées par des prêts hasardeux pour les 25 prochaines années.
- Urbanisme « bouche trou » sans vision globale tout en délaissant nos anciens quartiers.
- Investissement culturel dispendieux, favorisant l'élitisme au détriment de la majorité des Plaisirois.
- Les revirements de Joël Regnault en matière d'intercommunalité, un jour pour un regroupement avec les communes rurales et le lendemain pour un retour à la Ville Nouvelle que Plaisir a quitté en 1983, tout cela sans vraiment se soucier de l'intérêt des habitants de notre bassin de vie.

Voici une partie très succincte du triste héritage qu'aura à gérer notre nouvelle Maire.

Saura-t-elle malgré tout revivifier une démocratie locale bafouée par un manque de concertation avec les habitants comme avec les élus d'opposition, restaurer les droits les plus élémentaires comme disposer de salles pour les débats citoyens, le droit à l'affichage, retransmission sur internet des réunions du conseil municipal etc. ?

Dialogue de sourds, dérision, informations parcellaires, droits non respectés (comme celui de disposer d'un local) voilà le quotidien des élus de l'opposition.

Comment avoir un débat constructif et prendre des décisions partagées lorsque des points importants sont présentés au Conseil Municipal, sans avoir été étudiés au sein des commissions pourtant prévues par la loi. En escamotant le débat, la majorité décide sans partage ses projets.

Comment comprendre que la commission « accessibilité/handicap » ne se réunisse qu'une fois par an, que les commissions « jeunesse » et « affaires sociales » ne se réunissent jamais et que la dernière réunion de la commission travaux remonte à 2009 ? Nous disons à la nouvelle Maire : « doit mieux faire ! »

Bernard Ansart